

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en 1957 déjà à ce propos et esquissé un accord particulier de décembre 1960 passé dans l'industrie horlogère, afin de favoriser l'évolution technique et les changements structurels nécessaires au maintien d'une industrie compétitive, mais aussi et surtout à parer aux conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter pour les travailleurs.

Après avoir rappelé également les positions du syndicalisme de toutes tendances et de partout qui aboutirent à des conclusions analogues pour remédier aux conséquences fâcheuses du progrès technologique, le secrétaire de l'USS s'est exprimé sur quelques points particuliers qui ont fait l'objet des délibérations de cette conférence et a conclu en recommandant aux parties intéressées dans tous les pays la coopération tripartite des gouvernements, des employeurs et des travailleurs expérimentée avec succès dans les différents organes de l'OIT pour trouver des solutions aux problèmes posés.

Notre collègue a félicité enfin l'Institut international d'études sociales d'avoir convoqué cette réunion qui a permis à des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, mais aussi à des savants et des experts, d'échanger les fruits de leur vaste expérience. Même si de telles confrontations ne permettent pas d'aboutir à des résultats immédiats, elles ouvrent incontestablement la voie à des solutions acceptables pour tous. Cette œuvre de recherche scientifique constitue à son avis une des tâches les plus importantes de l'Institut international d'études sociales. Il est d'ailleurs évident que le directeur général et le Conseil d'administration du BIT continueront à se préoccuper de ce problème constant et tiendront compte des enseignements de la conférence qui vient de se dérouler à Genève.

Bibliographie

1918: *Il resto seguirà*, par Dario Robbiani. Editeur: Camera del lavoro du canton du Tessin. – Cette petite publication d'une centaine de pages, écrite dans un style vif et alerte, évoque une page significative du mouvement syndical tessinois et même suisse. Elle est parsemée d'illustrations d'une époque orageuse où le syndicalisme d'outre-Gothard, à peine âgé de 14 ans, faisait encore ses premières armes. Mais avec quel panache, quelle fougue, quel don total, que révèlent aussi bien les photographies que les textes.

C'est en effet le 12 juin 1904 que le secrétariat de l'Union ouvrière tessinoise est devenu la Camera del lavoro. Quelque trois cents membres de la Société du Grutli de Zurich participèrent à l'inauguration du premier siège social de ce valeureux cartel syndical cantonal.

Que cette année 1918 fut mouvementée! Toute réflexion faite, elle amorça le virage vers un renouveau social pour lequel dut lutter âprement durant plusieurs années le mouvement ouvrier.
j.